

BACTACID

**NETTOYANT DETARTRANT CONCENTRE
PROFESSIONNEL**
pour **MATERIELS** et **SURFACES** en **INOXYDABLE**.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation en eau déminéralisée, à base à base d'ACIDES MINÉRAUX, d'agents surfactifs à haut pouvoir mouillant.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	: Liquide.
MASSE VOLUMIQUE	: 1188 g/l +/- 20g/l.
COULEUR	: Incolore
ODEUR	: Faiblement acidulée.
REACTION CHIMIQUE	: Fortement acide.
pH pur	: 0,5 environ
INFLAMMABILITE	: ININFLAMMABLE

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

Miscible instantanément dans l'eau et en toutes proportions.

Détergent, désincrustant, détartrant concentré.

Bon pouvoir émulsionnant et pénétrant des dépôts présents sur surfaces à nettoyer.

Disperse les matières organiques, les amas constitués de souillures protéiques.

Dissout les tartres, dépôts calcaires, tartres organiques, sur les matériels, récipients et surfaces en acier inoxydable.

Légèrement moussant aux conditions d'utilisation.

Élimine les traces d'oxydes, de rouille sur les surfaces.

Dans les conditions et concentrations d'utilisation préconisées, n'attaque pas les joints en caoutchouc, plastiques usuels, alliages inoxydables.

Désincruste les dépôts organiques et minéraux également sur les matières plastiques (bacs et matériels en polyéthylène), faïences, surfaces carrelées.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

S'utilise dilué dans l'eau froide ou chaude (jusqu'à 55 - 60 °c) à une concentration de 1 à 5 %, en trempage, brossage ou pulvérisation.

Effectuer ensuite un rinçage complet des surfaces à l'eau claire.

RECOMMANDATIONS



N° 04
HJ 2034

DANGER
Contient de l'ACIDE PHOSPHORIQUE
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P501 Eliminer le contenu/récipient dans les déchets industriels spéciaux.

PRÉCAUTIONS et CONTRE INDICATION :

- . Ne pas mélanger ou mettre au contact avec des alcalins forts ou de l'eau de javel (chlore).
- . Refermer l'emballage après chaque utilisation.
- . Protéger du gel au stockage.

- . NE PAS IMMERGER DE CUIVRE dans le bain.
- . **Produit fortement ACIDE : ne pas utiliser sur métaux en alliages légers, surfaces peintes et autres surfaces sensibles aux produits acides.**

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Angle des rues Simonin et Claude
B.P. 1769 - 98845 NOUMEA
Tel / Fax: 26 36 76
E-mail : t-pac@t-pac.nc
NOUVELLE CALEDONIE

**MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE
SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE**